



FORMULAIRE B

PROCURATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CPIC
Samedi 21 mai 2016 à Bruxelles

Je soussigné/e,

Bénéficiaire CPIC N° 1

donne procuration à pour me
représenter à l'Assemblée Générale de la CPIC du samedi 21 mai 2016 à Bruxelles.

Lieu et date :

Signature :

Rappel : selon l'art. 19 des Statuts, un bénéficiaire peut se faire représenter à l'AG par un autre bénéficiaire exclusivement. Le Président de la CPIC, en tant que non bénéficiaire de la Caisse, ne peut donc pas représenter de bénéficiaires.

./.